

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 17 décembre 2020, à 11 h, via Teams.

Sont présents :

- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

Sont également présents :

- Mme Myriam Poulin, secrétaire corporative
- Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière
- M. Denis Jean, directeur général adjoint de l'aménagement du territoire, du transport et de la mobilité (*à titre d'invité*)

Est absent :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

En l'absence du président de la CMQ, M. Gilles Lehouillier, vice-président, ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2020-142

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 novembre 2020

Résolution n° E-2020-143

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 novembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

Accompagnement dans la réalisation du maintien de l'équité salariale – Octroi d'un contrat

Résolution n° E-2020-144

- Octroyer un contrat, sous forme d'une banque d'heures, à la Fédération québécoise des municipalités pour des services professionnels, afin d'accompagner la Communauté métropolitaine de Québec dans la réalisation du maintien de l'équité salariale en 2021, pour un montant maximal de 15 000 \$ taxes incluses, le tout conformément à l'offre de services datée du 4 décembre 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-55
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Affectation au poste de conseiller en environnement

Résolution n° E-2020-145

- Affecter M. Frédéric Lewis, actuellement conseiller à la planification et à la recherche à la Communauté métropolitaine de Québec, au poste régulier de conseiller en environnement et lui accorder un salaire correspondant à l'échelle salariale (2020) du personnel professionnel de classe 4 (57 619 \$ à 99 778 \$), ainsi que les avantages sociaux applicables à ce statut d'emploi et ce, à compter du 4 janvier 2021.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2020

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Alliances pour la solidarité – Embauche d'une technicienne chargée de projet en développement communautaire et participation citoyenne

Résolution n° E-2020-146

- Conditionnellement à l'approbation par le Forum des élus de la Capitale-Nationale (Forum des élus) de l'utilisation d'une partie du fonds résiduel de la Conférence régionale des élus (CRÉ), ainsi qu'à l'acceptation de l'offre d'emploi par la personne concernée :
 - Procéder à l'embauche de Mme Élyse Bertrand à titre de chargée de projet en développement communautaire et participation citoyenne. Sous la supervision de la coordonnatrice des Alliances pour la solidarité - région de la Capitale-Nationale, elle occupera un poste contractuel de 12 mois, à raison de 32 h/semaine, à compter d'une date à convenir en janvier 2021;
 - Accorder à Mme Bertrand un salaire correspondant à l'échelle salariale (2021) des fonctionnaires de classe 5 (50 041 \$ à 74 056 \$), ainsi que les avantages sociaux applicables à ce statut d'emploi.
- Dans l'éventualité où aucune entente n'intervient entre Mme Élyse Bertrand et la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), autoriser la direction générale de la CMQ à procéder à un appel de candidatures pour la dotation d'un poste contractuel d'une durée de 12 mois, à raison de 32 h/semaine, de chargé(e) de projet en développement communautaire et participation citoyenne et ce, conditionnellement à l'approbation du Forum des élus.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2020

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Contrat pour la fourniture de services juridiques – Gravel Bernier Vaillancourt Avocats

Résolution n° E-2020-147

- Octroyer à l'étude Gravel Bernier Vaillancourt Avocats un contrat de fourniture de services juridiques à la Communauté métropolitaine de Québec jusqu'au 31 décembre 2021, selon les conditions établies à l'offre de service datée du 11 décembre 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2020

Responsable : Secrétariat corporatif

Adoptée à l'unanimité

Avis sur le projet de règlement n° 409-11-2020 de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Résolution n° E-2020-148

- Informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) :
 - que la Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que les modifications proposées au projet de règlement n° 409-11-2020 de la MRC de La Nouvelle-Beauce intitulé « *Modification au règlement n° 198-04-2005 et ses amendements relatifs au schéma d'aménagement et de développement révisé – Aménagement de tronçons de pistes cyclables en zone agricole à Sainte-Hénédine et à Saint-Isidore et identification des véloroutes au chapitre 7 Les équipements et les infrastructures à caractère régional* » ne portent atteinte à aucune des stratégies du Plan métropolitain d'aménagement et de développement;
 - que le présent avis vaudra également pour le règlement final à être éventuellement adopté par la MRC de La Nouvelle-Beauce dans la mesure où celui-ci porte sur des objets similaires.
- Transmettre au MAMH copie du présent rapport décisionnel et ses annexes.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2020

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Trame verte et bleue métropolitaine – Plan d'ensemble des Coulées vertes et bleues

Résolution n° E-2020-149

- Prendre acte du « Plan d'ensemble des Coulées vertes et bleues » de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) daté de décembre 2020.
- Autoriser la direction générale de la CMQ à transmettre le Plan d'ensemble des Coulées vertes et bleues aux composantes de la CMQ et à le diffuser sur le site Internet de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2020

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Zones inondables – Prolongation de l'entente de service intervenue avec le CERFO dans le cadre du projet « Aide technique pour la modélisation des zones inondables »

Résolution n° E-2020-150

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à signer un addenda permettant de prolonger le délai de l'entente de service intervenue avec le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc. (CERFO) dans le cadre du projet « Aide technique pour la modélisation des zones inondables », jusqu'au 31 mars 2021.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2020

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Vision métropolitaine de l'eau - Mandat à la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier pour réaliser un processus de concertation dans le cadre de l'élaboration du plan d'action

Résolution n° E-2020-151

- Dans le cadre de l'élaboration du plan d'action de la Vision métropolitaine de l'eau, octroyer un mandat à la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier pour réaliser un processus de concertation, pour un montant de 5 173,88 \$ (taxes incluses) et ce, conformément à l'offre de service datée de décembre 2020.
- Autoriser la directrice générale et trésorière de la Communauté métropolitaine de Québec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.
- L'octroi de ce mandat est conditionnel au respect des directives gouvernementales en lien avec la COVID-19 et des contraintes opérationnelles qui pourraient en découler pour une ou plusieurs des parties ou des intervenants.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-56
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Étude de vulnérabilité des sources d'eau potable au fleuve des villes de Québec et Lévis en regard de la salinité – Mise à jour

Résolution n° E-2020-152

- Dans le cadre de l'étude de vulnérabilité des sources d'eau potable au fleuve des villes de Québec et de Lévis en regard de la salinité (l'Étude), autoriser le versement d'un montant de 28 598 \$ (taxes incluses) à Ouranos afin de compléter certaines tâches des étapes 2 et 3 de l'Étude.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-57
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Accès transport viable - Documentaire *Ma Ville sans mon auto* – saison 2021

Résolution n° E-2020-153

- Accorder un contrat de gré à gré à Accès transport viable pour un montant de 40 000 \$ pour la réalisation du documentaire *Ma Ville sans mon auto* – saison 2021, sous forme de six capsules et ce, conformément à la proposition en annexe 1.
- Autoriser la directrice générale et trésorière de la Communauté métropolitaine de Québec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-58
Responsable : Transport et mobilité durable

Adoptée à l'unanimité

Alliances pour la solidarité – région de la Capitale-Nationale – Renouvellement des ententes

Résolution n° E-2020-154

- Dans le cadre des Alliances pour la solidarité – région de la Capitale-Nationale, autoriser la directrice générale et trésorière de la Communauté métropolitaine de Québec, qui agit comme mandataire et fiduciaire, à signer les addendas relatifs au prolongement de la première année de réalisation des initiatives locales et régionales avec les organismes promoteurs, découlant du soutien financier octroyé pour l'année 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2020
Responsable : Alliances pour la solidarité

Adoptée à l'unanimité

Alliances pour la solidarité – région de la Capitale-Nationale – Signature des ententes (nouvelles initiatives régionales)

Résolution n° E-2020-155

- Dans le cadre des Alliances pour la solidarité – région de la Capitale-Nationale, autoriser la directrice générale et trésorière de la Communauté métropolitaine de Québec, qui agit comme mandataire et fiduciaire, à signer une entente avec les organismes sélectionnés découlant du soutien financier octroyé pour l'an 2 (2021), dans le cadre du Fonds québécois des initiatives sociales.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2020
Responsable : Alliances pour la solidarité

Adoptée à l'unanimité

Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 - Octroi d'un contrat de services professionnels

Résolution n° E-2020-156

Dans le cadre des projets 3.2 « Créer des partenariats avec les détaillants en alimentation et le milieu HRI (hôtels, restaurants, institutions) » et 3.3 « Stimuler la mise en marché de nouvelles productions végétales, le développement de produits agricoles innovants et encourager l'implantation de projets en production émergente » du chantier 3 « Le développement des marchés » de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 :

- Accorder un contrat de gré à gré à Gestion Alain Falardeau inc. afin de réaliser le Plan d'action pour la mise en marché et la valorisation des produits des agrotransformateurs et transformateurs artisans de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis, au montant de 90 000 \$ (taxes incluses) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Le tout en conformité avec l'offre de service datée du 8 décembre 2020.
- Autoriser la directrice générale et trésorière de la Communauté métropolitaine de Québec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-59
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2020-157

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 10 décembre 2020, contenant les documents suivants :

- a) Listes des dépenses du 1^{er} au 30 novembre 2020 (période 11).
- b) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2020.

Référence : Bordereau de dépenses du 16 décembre 2020
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2020-142 à E-2020-157, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) GILLES LEHOULLIER
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE CORPORATIVE